

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	36	42

N° 153/2018

OBJET : Approbation du dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement valant évaluation des incidences au titre de Natura 2000 du projet de reconstruction et d'extension de la station d'épuration intercommunale d'Auterive, demande de l'ouverture d'une procédure de type « Autorisation environnementale » et délégation au Président pour signer et s'engager en son nom

L'an deux mille dix-huit et le 03 juillet à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 27 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge DEMANGE.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René AZEMA, Patrick CASTRO, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Wilfrid PASQUET, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mr Pascal TATIBOUET donne procuration à Mme Joséphine ZAMPESE, Mr Gilles COMBES donne procuration à Mme Danielle TENSA, Mme Annick MELINAT donne procuration à Mme Cathy HOAREAU, Mr Jean CHENIN donne procuration à Mme Pierrette HENDRICK, Mr Sébastien VINCINI donne procuration à Mme Monique COURBIERES, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Floréal MUNOZ.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs René PACHER, Serge MARQUIER, Joël MASSACRIER, Pierre-Yves CAILLAT, Serge BAURENS.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jean-Claude BLANC a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire qu'un dossier d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement valant évaluation des incidences au titre de Natura 2000 du projet de reconstruction et d'extension de la station d'épuration intercommunale d'Auterive a été réalisé.

Monsieur le Président indique que le dossier a analysé les incidences du projet sur l'environnement - notamment sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et le risque inondation – et que toutes les mesures ont été prises pour éviter ou réduire les incidences.

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

EMET un avis favorable au dossier d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et L.214-3 du Code de l'Environnement valant évaluation des incidences au titre de Natura 2000 du projet de reconstruction et d'extension de la station d'épuration intercommunale d'Auterive ;

DEMANDE l'ouverture d'une procédure de type « Autorisation environnementale » ;

MANDATE Monsieur le Président pour l'exécution des formalités et demandes relatives à l'opération et de l'autoriser à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS